VOTRE NOM EST-IL ÉCRIT DANS LES CIEUX ?

VOTRE NOM EST-IL ÉCRIT DANS LES CIEUX ?

Quand tu es né dans ce monde, tes parents t'ont inscrit sur le Registre de l'état civil de la Mairie de votre ville de naissance. Par ailleurs, votre nom est inscrit dans divers autres lieux dans le monde, notamment,

- Lors de votre admission à l'école
- Lors de votre recrutement pour un emploi
- Lors de vos achats de terrains et de maisons
- Lorsque vous souscrivez à une police d'assurance de vos véhicules
- Lors d'une ouverture d'un compte bancaire
- Lors de l'obtention de votre carte de rationnement
- Lors de l'obtention de votre carte d'électeur
- Lors de l'obtention d'un compteur d'électricité pour votre maison

Si votre nom doit être inscrit dans tant d'endroits pour pouvoir vivre dans ce monde en voie de disparition, alors qu'en est-il du ciel? N'est-il donc pas nécessaire que votre nom soit écrit au ciel en ce moment même, si après votre mort, vous devez y vivre dans la joie et dans la paix pour une éternité incorruptible ? Ah oui, votre nom doit sûrement y être inscrit maintenant.

Que faut-il faire pour que votre nom y soit écrit? Pour que votre nom soit écrit dans les Cieux, vous devez naître comme membre de la famille céleste de Dieu. C'est ce que nous dit la Bible: « Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1:12), Si vous croyez au Seigneur Jésus-Christ de tout votre

cœur et l'acceptez comme votre Sauveur et Seigneur personnel, vous deviendrez Son enfant. C'est Lui qui, sur la croix du Calvaire, a pris sur Lui le châtiment qui vous était réservé pour vos péchés, et est mort à votre place. Il n'est pas resté dans le tombeau, mais est ressuscité le troisième jour et est vivant pour toujours. Si vous confessez un à un les péchés que vous avez commis dès

votre bas âge, Il vous les pardonnera tous et vous acceptera comme Son enfant. Il remplira votre cœur de Sa joie et de Sa paix. À ceux qui sont ainsi devenus Ses enfants, Il dit : « ... réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.» (Lc 10:20). Les noms de ceux qui reçoivent la rémission de leurs péchés, croyant au Seigneur Jésus sont inscrits dans les cieux. Par ailleurs, comme le dit la Bible : « Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu. » (I Jn 3,9), le Seigneur

Jésus accorde à une telle personne la grâce de mener une vie pure dans ce monde de péché sans plus commettre de péché. En plus, quand le Seigneur Jésus mourut sur la croix, il porta non seulement vos péchés, mais aussi vos maladies. Ainsi donc ceux qui croient en Lui peuvent mener une vie saine tout en étant délivrés de maladies incurables.

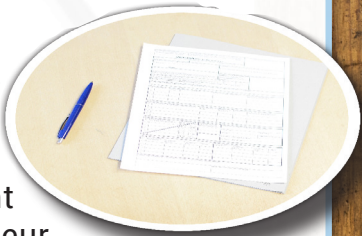

Cela étant, quelle est la destinée de ceux dont les noms ne sont pas écrits au ciel ? Parlant justement de ce qui leur arrivera au jour du jugement, après la mort, l'apôtre Jean écrit : « Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. » (Apoc. 20:15).

Le sang de Jésus vous procure le pardon tout en ôtant vos péchés. Sa croix vous apporte Sa bénédiction tout en supprimant votre malédiction. Ses meurtrissures vous guérissent de vos maladies. Sa mort vous rend audacieux tout en vous affranchissant de votre peur de la mort. Grâce à la vie du Seigneur Jésus, vous

recevrez vous aussi la vie éternelle. Votre nom ne sera pas écrit sur cette terre, mais dans le livre de vie de l'Agneau dans les Cieux. Sans plus tarder, venez au Seigneur Jésus aujourd'hui et vous recevrez ainsi la vraie paix et la vraie joie que le monde ne peut donner, y compris le privilège d'entrer au ciel après votre mort. Croyez au Seigneur Jésus-Christ et dites la prière ci-après:

« Seigneur Jésus, je crois en Toi et Te donne ma vie toute entière. Purifie et sanctifie-moi de tous mes péchés par Ton précieux sang. Accepte-moi comme Ton enfant et écris mon nom au ciel je T'en prie. Dorénavant, je vivrai comme Ton enfant pour le restant de mes jours. Amen! »